SEVA
LIRIO
SARP
COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs
COLAS
Rhône-Alpes Auvergne
RENON
energie-easy.fr
Toute l'énergie maîtrisée
runningconseil
Vert Tige
Fleurs & Déco
Brigitte LALLIER
63510 Aulnat
04 73 61 03 57
METTEZ MOI DANS L'EAU
Groupe PERRET
ADEOCHRONO
Diag+Plus
ADEORUN

REGLEMENT

1- 10 km, épreuve tracée dans les rues d'Aulnat, et comportant deux boucles de 5 km.

1.1- L'épreuve est ouverte à toutes et à tous (licenciés ou non) à partir de la catégorie des cadets - nés en 2009 et avant.

1.2- Il sera établi un classement général ainsi qu'un classement individuel pour les catégories femmes et hommes suivantes : cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans.

2- L'Aulnatoise, épreuve tracée dans les rues d'Aulnat, et comportant une boucle de 5 km.

2.1- L'épreuve est ouverte à toutes et à tous (licenciés ou non) à partir de la catégorie minime (2011 et avant).

2.2- Il sera établi un classement général ainsi qu'un classement individuel par catégorie.

3- Conformément à la réglementation en vigueur, aucun certificat médical n'est requis pour participer à l'épreuve.

Pour les mineurs, un certificat médical n'est nécessaire uniquement s'ils n'ont pas répondu «non» à toutes les questions du questionnaire de santé rempli avec leurs parents.

Pour les majeurs, seule la Licence FFA ou le PPS (Prévention Parcours Santé) est acceptée. Aucun autre justificatif ne sera pris en compte.

4- En cas d'inversion de la puce, le classement ne pourra être assuré.

5- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident survenu pour cause de déficience physique au cours de l'épreuve.

La Mairie d'Aulnat est couverte par une assurance « Responsabilité Civile » souscrite auprès de la PNAS Assurance.

6- La couverture médicale est assurée par l'U.M.P.S. 63 (Unité Mobile de Premiers Secours du Puy-de-Dôme).

7- L'organisation se réserve le droit d'apporter toutes modifications nécessaires, qui seront portées à la connaissance de tous les participants avant le départ.

8- Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant.

9- Le fait de participer implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement sans recours contre l'organisation.

10- Droit à l'image : tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisation, ainsi que ses ayants droits tels que médias et partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, et ce, pour une durée illimitée.

11- Remise des prix : la présence de la personne récompensée est obligatoire à la remise des prix. Aucun envoi ni retrait par une autre personne ne sera autorisé.

12- L'organisation se réserve le droit de refuser la participation d'une personne qui ne respecte pas les règles ou dont le comportement a été ou est inadéquat avec « l'esprit » de la course.



Dimanche 16 mars 2025

10 km
LA RONDE DES AULNES

départ **9h**

5 km
L'AULNATOISE

départ **10h**
--
concours de DÉGUISEMENT

Courses enfants

départ **11h**
--
Mini-poussins à minimes

Aulnat
L'esprit d'une vie nouvelle

Renseignements sur www.ville-aulnat.fr

En raison du contexte sanitaire, il est possible que cet évènement soit reporté.

INSCRIPTIONS

- **En ligne** avant le 14 mars 2025 sur https://la-ronde-des-aulnes.adeorun.com/ ou en scannant le QR Code suivant :

- **Sur place** espace Raymond Ameilbonne : samedi 15 mars de 14h à 18h le jour de l'épreuve à partir de 7h30

- **Retrait dossards** espace Raymond Ameilbonne,

 le samedi de 14h à 18h
 le jour de la course à partir de 7h30

PAS D'INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE

ENGAGEMENTS

- **10 km** : le droit d'inscription est de **14 euros (11 euros** jusqu'à la veille de la course)

- **5 km** : le droit d'inscription est de **11 euros (8 euros** jusqu'à la veille de la course)

Réglement en espèces ou par chèque bancaire libellé à l'ordre de : Association Ronde des Aulnes.

LES COURSES

- **10 km** :
Départ à 9 h
Heure limite d'arrivée 10h15

- **5 km** :
Départ à 10 h
Heure limite d'arrivée 10h45

Un ravitaillement adapté à l'épreuve est fourni par l'organisation et réservé aux participants.

Courses enfants

DÉPART À PARTIR DE 11H

- **Eveil Athlétique** :
Enfants de 2016 à 2018
Distance : 800 m

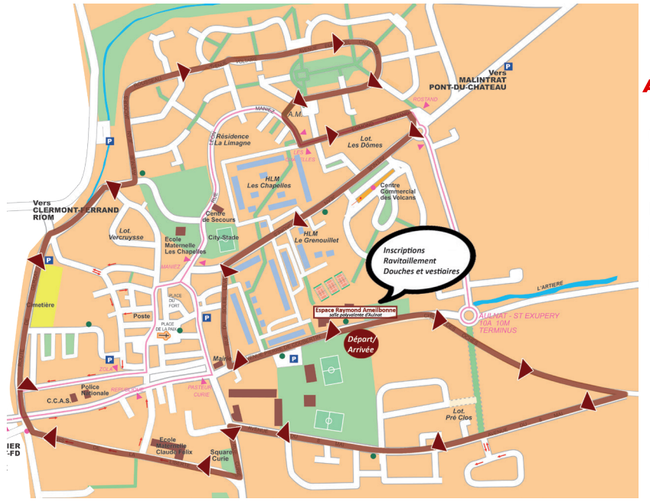
- **Poussins** :
Enfants nés en 2014 et 2015
Distance : 1650 m

- **Benjamins** :
Enfants nés en 2012 et 2013
Distance : 2500 m

- **Minimes** :
Enfants nés en 2010 et 2011
Distance : 2500 m

INSCRIPTIONS GRATUITES
à l'espace Raymond Ameilbonne
Samedi 15 de 14h à 18h et
Dimanche 16 de 9h à 10h45 (heure limite d'inscription)

PARCOURS



ADEOCHRONO

Chronométrage réalisé par ADEO CHRONO

Résultats en ligne sur : https://rondes-des-aulnes.adeorun.com/infos

RECOMPENSES

Grille des prix pour le classement scratch, homme et femme :

- **10 km :**
bons d'achats en équipement sportif pour une valeur totale de 800 €.

1er >>> 120 €
2ème >>> 100 €
3eme >>> 80 €
4eme >>> 60 €
5eme >>> 40 €

- **5 km :**
bons d'achats en équipement sportif pour une valeur totale de 460 €.

1er >>> 100 €
2ème >>> 80 €
3eme >>> 50 €

+ **Coupes ou trophées au premier de chaque catégorie** (récompenses non cumulables).

CONCOURS DE DÉGUISEMENT SUR LE 5 KM

REMISE DES RÉCOMPENSES : espace R. Ameilbonne à 11h45

RENSEIGNEMENTS

Contact : 06.70.51.24.81 ou www.ville-aulnat.fr
ecaillat77@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

- **Course/distance :**
 - ☐ 10 km - La Ronde des Aulnes
 - ☐ 5 km - L'Aulnatoise

N° dossard

N° licence sportive :

Nom :
Prénom :
Année de naissance :
Sexe : Masculin Féminin
Code club FFA :
Club/Entreprise :
Adresse :
Code postal :
Ville : Tél. :
Adresse e-mail (si vous souhaitez recevoir les résultats par internet) :
.....

ATTENTION : Plus aucun certificat médical n'est autorisé !

•Pour les participants majeurs :

1 - Se rendre sur le site : https://pps.athle.fr/ ;
2 - Remplir le formulaire avec les informations demandées ;
3 - La FFA délivre un PPS (Prévention Parcours Santé).

•Pour les participants mineurs :

Tout est automatisé sur le site ADEORUN
1 - Les parents remplissent le questionnaire santé avec leur enfants ;
2 - Ils cochent sur le site qu'ils ont répondu «non» à toutes les questions et qu'ils ont l'autorité parentale sur l'enfant ;
*Si au moins une réponse est «**oui**», un certificat médical sera alors **obligatoire**.*

PLUS D'INFOS : https://www.ville-aulnat.fr/agendas/ronde-aulnes-3